

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 77 (1941)
Heft: 27

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Places au concours. — Malgré la guerre. — Ceux qui quittent. — Nécrologie. — Musée scolaire. — Va, découvre ton pays!* — GENÈVE : *Bains Genève-Plage.* — NEUCHÂTEL : *Nécrologie.* — TRIBUNE LIBRE : *Pour la famille.* — INFORMATIONS : *Camp des Educateurs.* — BIBLIOGRAPHIE.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : C. GREC : *L'arolle* (Tableaux scolaires suisses). — H. : *Langue maternelle ; dans le milieu familial : la porte* (fin). — INFORMATIONS : *Camp des éducatrices, Vaumarcus.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

PLACES AU CONCOURS

Renens : Maître de gymnastique (22 juillet).

Le Chenit : Instituteur.

Morges : Institutrice (29 juillet).

MALGRÉ LA GUERRE

Le charmant village de *Lussy s. Morges* a vécu, le 10 mai dernier, un événement important de son histoire : l'inauguration de son collège.

Il s'élève exactement sur l'emplacement de l'ancien bâtiment démoli en juin 1940 ; commencé en juillet dernier, il fut terminé il y a quelques semaines. Très simple, mais confortable, il s'harmonise fort bien avec les fermes d'alentour.

La cérémonie d'inauguration fut ouverte par M. le pasteur Bungener, président de la Commission scolaire. M. Jaccard, chef de service, félicita les autorités de Lussy pour le beau courage dont elles ont fait preuve ; il espère que d'autres communes de la région sauront suivre cet excellent exemple. Enfin, M. le syndic Auguste Anken fit l'historique de la construction et montra comment une petite commune, chargée d'impôts, procède par étapes pour apporter au village les plus coûteuses améliorations.

Puis ce fut la partie familière, animée par M. Margot, inspecteur, M. le préfet Lavanchy, M. Cornaz, député, M. le Dr Warnéry. Le meilleur « La Côte » arrosait bricelets, tourtes et merveilles offerts par les dames de Lussy, avec tant de bonne humeur et de générosité que l'on en oubliait la guerre et ses restrictions.

Les enfants du village, dirigés par notre jeune collègue Amiguet, s'associèrent à la fête en chantant de beaux chœurs. Et plus d'un audi-

teur évoqua alors le souvenir des derniers habitants de la vieille maison : Daniel Benoît, Charles Girardet, trop tôt enlevés à leurs familles, à leurs amis.

A. C.

CEUX QUI QUITTENT

Pully. — Le 31 mai dernier, *Albert Meylan*, maître primaire supérieur à Pully, faisait sa dernière classe ; dans la salle de gymnastique décorée, autorités, collègues, élèves et amis prenaient congé de ce maître dévoué qui enseignait à Pully depuis 1919, et lui exprimaient leur estime et leur amitié ; breveté en 1900, Albert Meylan fut nommé d'abord à Provence, cinq ans plus tard, il était à la tête de la classe primaire supérieure qui venait de se fonder à Lucens ; durant de nombreuses années, il dirigea, avec compétence, l'orchestre de Lucens, puis le Chœur d'hommes de Pully, et collabora à de nombreuses activités sociales et professionnelles. Partout on apprécia son travail infiniment consciencieux, son savoir-faire et sa souriante modestie. Nous espérons voir encore souvent notre collègue dans nos assemblées où ses interventions avisées, sa riche expérience et sa pondération apportaient, à maintes occasions, d'heureuses conclusions à nos discussions.

Nous souhaitons à Albert Meylan une longue et tranquille retraite.

A. C.

NÉCROLOGIE

† **Charles Meylan.** — Nous avons appris la mort de M. Charles Meylan, ancien instituteur à La Chaux, près de Sainte-Croix. Il avait obtenu son brevet en 1887 et avait enseigné à La Chaux jusqu'en 1923. Retraité, il vivait à Sainte-Croix, chez son fils, notre collègue Maurice Meylan, auquel nous exprimons notre profonde sympathie ; il s'intéressait à la vie locale, s'occupait du musée et avait pris une part très active à la constitution de la réserve de la Vraconnaz, remarquable pour sa flore.

Car M. Charles Meylan fut un savant botaniste qui connaissait comme personne les mousses, les hépatiques, les lichens du Jura et des Alpes. Les résultats de ses patientes recherches, il les a réunis en 45 publications dont la première parut en 1899 ; le *Catalogue des Mousses du Jura*, la *Flore des Mousses de la Suisse*, ses études des plantes fossiles apportèrent une riche contribution aux recherches scientifiques. Aussi, le 25 mars 1922, l'Université de Lausanne décerna-t-elle à M. Ch. Meylan le diplôme de Docteur *honoris causa*. Nous nous inclinons avec respect devant cette vie si richement et si dignement remplie.

A. C.

† **M^{me} Berger-Matthey.** — A Vallorbe est décédée, le 27 avril dernier, dans sa soixante-septième année, *M^{me} Rose Berger-Matthey* institutrice retraitée.

M^{me} Berger-Matthey, née à l'Abbaye, obtint son brevet en 1893. Elle fonctionna cinq ans à Donneloye, puis en 1899, fut nommée à

Vallorbe, où elle fit toute sa carrière, prenant sa retraite le 1^{er} novembre 1921. Ce fut une pédagogue consciencieuse et dévouée. La population de Vallorbe lui a, à ses obsèques, rendu un juste hommage de reconnaissance.

† **Auguste Cart-Meylan.** Né le 8 octobre 1868, breveté en 1888, *Aug. Cart* enseigna successivement à Forel sur Lucens, Saint-Saphorin, Payerne, Lutry, puis à l'Abbaye, où il est décédé après une longue maladie.

Consciencieux, d'un caractère fortement trempé, actif, A. Cart marqua d'une excellente empreinte les générations qui reçurent son enseignement.

† **Henri Voruz.** — Fin mars est décédé à Cully H. Voruz, ancien instituteur. Breveté en 1880, il fonctionna aux Bioux, à Moiry et, de 1882 à 1910, à Riex. Au cours de sa longue existence — il était né en 1861, — H. Voruz s'intéressa activement à l'histoire de Lavaux, consulta avec un zèle remarquable les archives de la région, surtout celles de l'ancienne commune de Villette, et tira de ses recherches d'intéressants extraits.

MUSÉE SCOLAIRE CANTONAL

Nous rappelons que, conformément à l'article 3 du Règlement, le musée est fermé en juillet et en août, *y compris le service de prêt.*

VA, DÉCOUVRE TON PAYS !

En ces temps difficiles, le premier devoir de notre jeunesse est d'apprendre à connaître et à aimer sa patrie.

Septembre 1939.

Général Guisan.

« *En ces temps difficiles...* » a écrit, il y a bientôt deux ans, notre général. Certes les difficultés n'ont pas diminué, bien au contraire. Si, toutefois, pensant aux 650 ans de l'alliance helvétique, on substitue à ces quatre mots ceux-ci : *en ces temps d'anniversaire*, l'assertion rapportée plus haut reste parfaitement vraie.

Et conforme aussi à l'esprit de l'affiche, fraîche et fleurie, qui invite notre jeunesse, notre peuple, à explorer le pays. Apprendre à connaître, d'abord ; apprendre à aimer, qui doit être la conséquence naturelle. En effet, comment saurait-on aimer ce que l'on ne connaît pas, ou peu, ou mal ? Et si l'on n'aime, ni ne connaît, on ne s'attache à rien. Laisser accroître le nombre des déracinés, sensibles à tout vent de doctrine, d'origine étrangère le plus souvent, quelle responsabilité pour nous, quelles éventualités pour la collectivité !

Avéz-vous analysé le texte de l'affiche ? — *Va*, mot si juste et conforme aux goûts de nos adolescents. *Découvre ton pays...* Y aurait-il là un doux reproche pour nous qui présentons le pays à nos élèves

dès leurs premiers mois d'école ? En tout cas une invitation précise à quitter, un beau jour — et point trop rarement — murs d'école, livres et paperasses.

En ces temps d'anniversaire, beaucoup de classes s'en vont au Grutli. Promenade salubre si, conformément à la vérité historique, on veut bien se souvenir que la Confédération est une étroite et antique alliance d'Etats, plutôt que d'individus, erreur facile qui conduit à toutes les centralisations, si contraires à notre statut national.

Mais voici : pour la majorité d'entre nous, et d'autant plus que les nouvelles dispositions sur l'enseignement de la gymnastique nous invitent à sortir mensuellement, il faudra se contenter de projets de courses de moindre envergure. Et ce ne sera pas si regrettable : les muscles feront le travail des machines roulantes modernes et nos élèves, en s'attachant à leur patrie cantonale, ne manqueront pas de devenir d'excellents Suisses.

C'est pour réaliser ces vœux que des Vaudois connaissant parfaitement le pays ont établi des itinéraires dans lesquels toutes les disciplines trouvent leur compte : signalement des beautés naturelles, remarques géographiques, géologiques ou scientifiques, histoire, architecture locale, héraldique, toponymie, etc. Chaque itinéraire est établi sur 3, 4 ou 5 feuilles multicopiées que l'on peut obtenir pour le prix de 40 centimes auprès de

M. Paul Mayor, directeur du collège Mayor, avenue de Cour 14, Lausanne.

Voici la liste des 15 travaux parus (les noms de lieu entre parenthèses signifient que la documentation sur cette localité n'est pas dans cet itinéraire) :

Région de Lausanne : 1. Belmont, Signal de Belmont, Grandvaux. — 2. Maladière, Vidy, Dorigny, St-Sulpice. — 5. (St-Sulpice), Prévengens, (Morges), Lonay, Echandens, Denges, Ecublens, Chavannes. — 6. Pully, Bochat, Savuit, Lutry. — 7. Sauvabelin, Clochette, Le Mont, Vernand-Dessus, Cheseaux. — 9. Chalet à Gobet, Fontaine des Meules, Cugy, Morrens, (Cheseaux).

Yvonand : St-Martin, Molondin, Chêne-Pâquier, Chavannes-le-Chêne, Rovray.

Cossonay : 1. Cossonay, Dizy, La Sarraz, Orny, Le Mormont.

Romainmôtier : (La Sarraz), Pompaples, St-Loup, Croy, Romainmôtier.

Morges : 1. La ville.

Rolle : 1. La ville. — 2. Perroy, Féchy, Bougy, Signal de Bougy. — 3. Mont, Pain de Sucre, Bugnaux, Tartegnin. — 4. Gilly, Vincy, Bursins, Luins, Dully, Bursinel.

Aubonne : Les Bons, Trévelin, Bougy-St-Martin, Aubonne.

D'autres travaux sont en préparation.

P. BURNET.

GENÈVEA. G. M. E. P.
BAINS GENÈVE-PLAGE

Les membres de l'Association genevoise d'éducation physique sont informés que, sur présentation de leur carte de membre 1941, ils bénéficient d'une réduction sur le prix d'entrée à l'établissement balnéaire de Genève-Plage.

NEUCHÂTEL

NÉCROLOGIE

† **Maurice Millioud.** — La mort vient de frapper à nouveau dans nos rangs. Maurice Millioud, instituteur à Fontainemelon, est le troisième de nos collègues qui, cette année, est emporté en pleine activité.

En bon patriote, il s'était, dès le début de la guerre, engagé comme volontaire. Un accident survenu, en service commandé, au cours de l'automne 1939, amoindrit ses forces et se trouve à l'origine de la crise soudaine qui l'emporta le 6 juin, à l'âge de 43 ans.

Maurice Millioud débuta à Rochefort en 1917. Six ans plus tard, il est appelé à Fontainemelon où son départ prématuré laisse d'unanimes regrets. Il fut, disait M. Georges Borel, pasteur, dans son oraison funèbre, une « des cellules vivantes » du village, dont le rayonnement bienfaisant avait pénétré dans tous les domaines de l'activité communale. Animé de l'esprit de service, le défunt était toujours prêt à répondre aux appels d'aide et de collaboration. Il dirigea plusieurs sociétés chorales. Sa foi profonde fit de lui un fervent soutien de l'Eglise et de ses œuvres auxquelles il prodigua son dévouement et ses talents d'organisateur.

Mais au-dessus de l'animateur de la vie locale, il y avait l'éducateur, pour qui l'enseignement était une vocation impérieuse. Elle permit à Maurice Millioud de s'adonner complètement à sa tâche et de se faire, même en dehors des limites de son village, la réputation d'un brillant pédagogue. Il a toujours cherché sa voie loin des chemins battus, loin de la routine, sans tomber dans les exagérations qui guettent trop souvent les novateurs en matière d'école. Cela ne signifie pas qu'il ait toujours immédiatement trouvé sa mesure. Ça et là, il a dû modérer ses enthousiasmes.

Il faudrait pouvoir parler en détail de l'organisation de la classe de Maurice Millioud et de l'entrain qui régnait dans cette petite ruche. L'élève y jouissait d'une grande liberté de mouvements et il était sans cesse sollicité à l'action, au déploiement de l'esprit de recherche, d'invention, d'initiative, tant dans le travail scolaire proprement dit que dans la préparation de manifestations publiques. L'imprimerie avait pris place dans les moyens d'enseignement de la classe qui publiait un journal servant surtout de trait d'union entre l'école et la famille.

Ce que le maître recherchait avant tout, c'était le développement de la personnalité de l'enfant, le goût de l'étude individuelle, l'esprit de décision, de loyauté, de dévouement dont notre cher collègue était lui-même richement pourvu. Il a su faire aimer l'école, nous disaient des parents. N'est-ce pas là le meilleur témoignage qu'on puisse lui rendre ?

Tout en suivant des voies nouvelles, Maurice Millioud avait réussi à gagner la confiance de la population. Il ne perdait pas de vue, en effet, que le devoir primordial de l'école primaire, c'est de dispenser un lot de connaissances nécessaires. Mais il a montré que cette exigence se concilie avec la joie de l'étude. Esprit clair, rapide, méthodique, sens étonnant de l'organisation, notre collègue était exceptionnellement servi, reconnaissons-le, pour faire œuvre de novateur.

Sa maîtrise pédagogique avait attiré l'attention du Département de l'Instruction publique. On se rappelle, sans doute, qu'il fut chargé, il y a quelques années, d'exposer, au cours des conférences officielles, le plan général du nouveau manuel de langue française. Plus tard, on lui confia la tâche de rédiger un résumé des deux volumes de ce manuel, sorte de synthèse grammaticale dont l'élaboration est restée en suspens.

Maurice Millioud fut un membre zélé de la S. P. N. Il présida la section du Val-de-Ruz, à laquelle il fit souvent part de ses opinions et de ses recherches en matière professionnelle.

Lors de la cérémonie funèbre, au temple de Fontainemelon, devant un grand concours de population et d'anciens élèves, plusieurs voix ont rendu un émouvant hommage à la mémoire de notre collègue dont la belle carrière fut, hélas, trop tôt brisée. Il laisse un grand vide parmi nous.

Nous lui gardons un souvenir affectueux et reconnaissant. Que son épouse veuille agréer l'assurance de notre vive sympathie.

J.-ED. M.

TRIBUNE LIBRE **POUR LA FAMILLE**

Je suis un apôtre du foyer, selon l'expression de M. Ch. E. D., permettez-moi de reprendre la plume tant qu'il le faudra.

Vous prétendez que nos efforts devraient tendre à accorder aux célibataires des salaires *suffisants* pour leur permettre de fonder une famille ; êtes-vous sûr que, ce faisant, ils créeraient un foyer ? Ne connaissez-vous pas peut-être de ces célibataires et de ces mariés sans enfant aux salaires *suffisants*... pour entretenir leur égoïsme. Ne serait-il pas plus normal d'accorder l'aide à une famille qui existe, plutôt qu'à une famille problématique ?

L'allocation familiale n'est pas équitable. Croyez-vous que les salaires « normaux » dont vous parlez soient absolument équitables et récompensent toujours l'effort ? N'avez-vous jamais entendu parler d'ouvriers, de fonctionnaires qui ne méritent pas leur paie, parce que, simplement,

il y a des paresseux. Donc, les salaires ne sont, eux non plus, pas équitables.

Nous maintenons d'autant plus que l'allocation familiale est équitable, parce que, si elle est acquise sans effort apparent au point de vue travail à l'atelier, au bureau, etc., en revanche, les sacrifices consentis dans la famille ne rendent au moins pas ce sursalaire immérité. — Et puis, M. Ch. E. D., n'existe-t-il pas des pères de familles qui acquièrent ce sursalaire au prix d'un surmenage par travail effectué en plus des heures normalement admises ?

« L'allocation familiale constitue un encouragement à procréer le plus possible pour toucher »... Calculons et cherchons ce qui reste par personne et par an, dans les budgets tels qu'ils se présentent actuellement et dans ceux où entreraient des allocations familiales : Paie, 3000 fr. ; allocation, 400 fr. par enfant ; loyer, 1000 fr. (Je ne fais entrer en jeu un loyer unique que pour tenir compte, dans une certaine mesure, de cette bête noire de tous les budgets familiaux ; d'ailleurs, cette constante est à peu près juste, car *celui qui peut* consacre beaucoup au loyer, et celui qui doit se restreindre enlève là en premier lieu.)

	<i>Avec alloc. fam.</i>	<i>Sans alloc. fam.</i>
Mariés sans enfant :	$\frac{3000-1000}{2} = 1000$ fr.	$\frac{3000-1000}{2} = 1000$ fr.
Mariés 2 enfants :	$\frac{(3000-1000) + 800}{4} = 700$ fr.	$\frac{3000-1000}{4} = 500$ fr.
Mariés 4 enfants :	$\frac{(3000-1000) + 1600}{6} = 600$ fr.	$\frac{3000-1000}{6} = 333$ fr.
Mariés 6 enfants :	$\frac{(3000-1000) + 2400}{8} = 550$ fr.	$\frac{3000-1000}{8} = 250$ fr.
Mariés 10 enfants :	$\frac{(3000-1000) + 4000}{12} = 500$ fr.	$\frac{3000-1000}{12} = 167$ fr.

Il ressort de ces chiffres que l'encouragement à procréer est, malgré des allocations mirifiques supposées, assez aléatoire et que, si je suis égoïste, je préférerai me passer et des gosses et des allocations.

Au lieu de vouloir persuader les pères de famille à vivre fièrement dans leur misère, ne serait-il pas plus équitable d'admettre que celui qui a 4 bouches à nourrir mérite de gagner plus que celui qui n'en nourrit que 2, simplement parce que, si le travail effectué est peut-être le même, les charges matérielles, elles, sont différentes. — Parler de sa personne est puéril, dit M. Ch. E. D. ; ce n'est pas plus puéril d'en parler nettement qu'à mots couverts.

M. Ch. E. D. pense que l'assurance vieillesse aiderait les jeunes à fonder un foyer... ; il oublie que cette charge incombe actuellement à l'âge mûr (pour le 90 % des cas) donc aux gens de 30 à 50 ans ; décharger ceux-là dans une certaine mesure (car il faudrait encore l'alimenter cette assu-

rance !) ne veut pas dire que leur effort irait à leurs enfants qui créent un foyer, tandis qu'une caisse des allocations familiales pourrait prévoir un prêt au mariage.

Je relève enfin le but de l'intervention de Ch. E. D. :

Demander que l'Etat fasse autant de sacrifices pour les familles saines que pour les familles tarées.

D'accord, l'allocation familiale serait précisément le sacrifice de l'Etat qui irait aussi bien aux familles saines qu'aux familles tarées !

Lausanne, le 9 juin 1941.

B. BEAUVERD.

INFORMATIONS

CAMP DES ÉDUCATEURS

du 2 au 6 août 1941

Cette année, Vaumarcus ouvre de nouveau ses portes aux éducateurs. Tous ceux qui pourront se libérer quelques jours voudront saisir cette occasion unique de se trouver au milieu des éducateurs romands réunis. Les problèmes éducatifs s'imposent avec une insistance sans cesse accrue et nous doutons bien souvent de nos forces et de la valeur de notre activité. Vaumarcus, par les contacts qu'il crée, par l'atmosphère qu'on y respire, redonne courage et confiance.

Le programme de cette année comporte quatre conférences :

Le 3 août, M. le professeur Arnold Reymond : « Les tendances et l'œuvre de l'école au XIX^e siècle. »

Le 4 août, M. Junod, directeur de l'Ecole normale de Delémont : « L'école du pays et la tâche de demain. »

Le 5 août, M. J. Vincent, pasteur : « Le problème de la souffrance. »

Le 6 août, M. Ph. Mottu : « Esquisse d'une réforme de la politique suisse. »

Ce que le programme ne peut faire pressentir, c'est l'ambiance de cordialité franche, c'est cet esprit de compréhension mutuelle qui règnent au camp. Nous aurons là de belles heures à vivre. Que ceux qui hésitent se décident sans retard et s'annoncent à *M. E. Bosshard, professeur, Boulevard de la Forêt 16, Chailly sur Lausanne.*

BIBLIOGRAPHIE

L'Electricité pour tous, revue trimestrielle éditée par l'Electrodifusion à Zurich, en liaison avec l'O.F.E.L. à Lausanne, N^o 2, 1941, 19^e année, 16 pages, 11 illustrations.

Sommaire : Le réfrigérateur électrique ; recommandations au sujet du séchage et de la stérilisation des fruits et des légumes ; le fer à repasser à travers les âges ; le prix de l'électricité ; recettes de cuisine, par Martine ; Mots croisés avec prix, etc.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

L'AROLLE



Groupe : Plantes alpines.
Peintre : FRED. STAUFFER, Arlesheim.
 Bourgeois de Sigriswil, né en 1892.

Arolle, ainsi s'appelle en Suisse romande le *pin cembro* ou *cimbrot* (*pinus cembra*) qu'ailleurs on nomme *alviès*, *auvier* ou *éouvé*. Larousse, qui l'écrit avec un *l* (*arole*), comme d'ailleurs Brehm, le désigne sous le nom de *pin de Boston*. Littré, dans son supplément, fait ce mot masculin¹, alors que chez nous on dit souvent *une arolle*.

« C'est celui des conifères de l'Ancien monde qui a — le cèdre et le cyprès à part — éveillé le plus d'intérêt et excité les plus vifs enthousiasmes. Energique et résistant, il dresse sa fière silhouette au faite des sommets arides et des plus sombres précipices ; sur les hauteurs sereines de nos Alpes, il trône en maître. Au seuil même du grand domaine glacé, il personnifie la lutte de la vie contre la mort. C'est la sève ardente et féconde qui surgit de l'aridité. C'est la beauté qui proteste contre les laideurs du paysage nu et le vide affreux... C'est un arbre dressé, trapu, de taille courte et ramassée, qui lui donne cet aspect

¹ Comme Correvon, nous emploierons indistinctement le masculin et le féminin.

spécial d'un être fort et solidement charpenté.» (Henri Correvon : *Les arbres dans la nature.*)

L'arolle peut atteindre de 20 à 25 m. de hauteur. Il tient au sol par de solides et profondes racines, qui s'insinuent entre les cailloux, s'infiltrant dans les fentes des rochers, se mélangent et se croisent, se soudent, se séparent pour donner à l'arbre une assise lui permettant de braver vents et tempêtes. Le tronc s'élançe, pouvant atteindre une circonférence de 1 m. 70. Mais bientôt une branche maîtresse pousse tout à côté : ce sont deux troncs d'où se détachent des branches énormes, qui descendent, puis se relèvent formant une courbe caractéristique donnant à l'ensemble cette forme dite en chandelier.

S'il a trouvé un sol favorable et une nourriture suffisante, un arbre touffu se dresse, majestueux, au dôme arrondi, à l'aspect d'un puissant candélabre.

Il se présente comme un lutteur solidement construit dont la cime arrondie et épaisse contraste avec la grâce et la légèreté du mélèze, son voisin. « Il est difficile de réunir deux espèces de conifères plus différents d'aspect. Grâce à ses mouchets d'un feuillage clair, le mélèze est en été le plus gai des arbres à aiguilles ; en hiver, il en est le plus triste, parce qu'il perd ses feuilles, et qu'il n'y a rien de plus lamentable que sa haute tige dépouillée : il n'a pas l'air dégarni, il a l'air sec... Quant à l'arolle... malgré la finesse de son bois rouge et parfumé, c'est un vrai lutteur, né pour braver les plus furieuses tempêtes et les climats les plus sauvages. Il n'est pas de tronc aux formes plus athlétiques ; les rameaux en sont fièrement dressés... L'arolle ne se dresse pas en une flèche élancée ; il s'arrondit en dôme au sommet, et c'est avec raison qu'on l'a nommé le *cèdre des Alpes*. (Eug. Rambert : *Etudes d'histoire naturelle.*)

L'écorce rugueuse et rude est couverte de lichens multicolores. Les feuilles sont des aiguilles toujours réunies par groupes de cinq sur de courts rameaux axillaires (chez le pin de nos montagnes, les aiguilles, moins vertes, sont groupées deux à deux). Elles atteignent une longueur de 4 à 8 centimètres, quelquefois 10. Les fleurs, comme celles des pins, sont monoïques. Les mâles sont nombreuses, disposées en épi au sommet des rameaux. Les étamines en spirale, présentent un court pédicule et une écaille recourbée portant deux sacs polliniques à déhiscence longitudinale. Les femelles sont groupées en cônes au sommet des rameaux. Ces cônes, longs de 5 à 8 cm., ovoïdes, d'un splendide bleu violet d'abord, puis, à maturité, d'un brun cannelle, mettent trois ans pour donner la graine. Ces graines, non pourvues d'ailes, de la grosseur d'une noisette, sont comestibles et sont recherchées par les animaux. L'homme ne déteste pas son goût tout spécial ; c'est, dit-on, une précieuse ressource alimentaire de quelques habitants de la Sibérie.

La croissance de l'arolle est lente, mais il peut atteindre un âge très avancé. Certains naturalistes parlent même de 1000 à 1200 ans. L'âge normal paraît être de 350 à 400 ans, et peut, dans des conditions favorables, aller jusqu'à 800 ans.

Il faut distinguer les arbres qui croissent en forêt de ceux qui vivent isolés ou en petits groupes. Sur le tableau de Stauffer, à droite, s'étale au flanc du mont une forêt aux teintes sombres, tandis que le premier plan est occupé par quelques isolés, deux ou trois exemplaires de combat.

C'est, en effet, un rude combat, une âpre lutte pour l'existence qu'ils doivent soutenir, ces arbres, à quelque 2000 m. d'altitude, à la limite supérieure des forêts, à proximité des neiges persistantes. « Perdue et isolée sur les dernières limites qu'atteint la végétation arborescente, l'arolle boit l'azur du ciel et s'enivre des rayons du grand soleil alpin. Bronzée par les autans, elle revêt des formes pittoresques et du plus bel effet artistique, lorsqu'elle est en forêt, bien protégée par ses congénères, à l'abri des grands coups de vent, elle perd de son caractère : restée dans le rang, elle n'est plus qu'un simple soldat. Mais là encore, elle symbolise la force et la volonté, car elle reste belle et fière ! »... (H. Correvon, *Noël suisse* 1903.)

Autour des isolés, le drame de la haute montagne se joue continuellement ; mais ces vétérans, blessés, meurtris, décapités, amputés mais non déracinés se cabrent sous les intempéries : ils se courbent et se redressent, se regimment devant la mort à laquelle ils résistent farouchement ; ils retrouvent des forces nouvelles et prennent parfois des aspects fantastiques.

Malgré sa rusticité, l'arolle se maintient avec peine dans les stations qu'il occupe actuellement ; cette essence diminue. Les restes fossiles et glaciaires prouvent qu'autrefois elle existait là où elle ne se rencontre plus. De vieux troncs enracinés à cent ou deux cents mètres au-dessous de sa limite actuelle, des restes trouvés dans les tourbières sont des témoins de leur ancienne existence. Il n'est pas jusqu'à de nombreux noms locaux dérivés du mot arolle ou de ses équivalents allemands et romanches qui prouvent la disparition de cette essence.

Les causes sont diverses. Tout d'abord son ensemencement naturel se fait difficilement : les souris, les écureuils, les oiseaux, l'homme même détruisent les graines tombant des cônes. Les chèvres, les moutons broutent les jeunes pousses. Puis les incendies causent de grands ravages dans les forêts. Mais le plus grand ennemi de ces arbres est encore l'homme. Une exploitation exagérée de ces végétaux est d'autant plus néfaste que leur croissance est lente, très lente. Cette destruction irréfléchie s'explique par la valeur du bois de l'arolle, bois mou quoique très résistant, facile à travailler, précieux pour la menuiserie. Les

meubles faits de ce bois conservent très longtemps un parfum balsamique particulier.

D'après Correvon, l'arolle est originaire de Sibérie, son centre géographique se trouvant autour du détroit de Behring. C'est en effet au N.-E. de la Russie et en Sibérie que cette essence, propre au climat continental, atteint son maximum d'extension. Elle fut introduite chez nous, comme le mélèze et le sapin rouge, à la suite des grands mouvements glaciaires.

Cet arbre supporte de très basses températures, jusqu'à -20° C., et se contente, dans certains endroits, d'une période de végétation de $2\frac{1}{2}$ mois seulement. Dans la Haute-Engadine, qui représente en Suisse son domaine de prédilection et où il pousse jusqu'à l'altitude de 2250 m., la température moyenne de l'été est de $8,7^{\circ}$ C., celle du mois de juillet de $9,6^{\circ}$ C. et celle de l'année de $0,1^{\circ}$ C. Une basse température est bien celle qui lui convient le mieux.

En Suisse, le domaine de l'arolle est limité aux Alpes ; on la trouve dans les Alpes centrales entre 1700 et 2250 m. d'altitude, dans les Alpes septentrionales entre 1750 et 2030 m., alors qu'elle ne se rencontre pas dans les Alpes méridionales. Ce n'est guère que dans le Haut-Valais et en Engadine qu'elle forme de véritables forêts, mais forêts pour la plupart disséminées, où croissent en abondance les herbes des pâturages et les plantes alpines. Parlant plus particulièrement des forêts de l'Engadine, Rambert écrit : « Ces dernières forêts grimpent péniblement le long des flancs de la montagne, et donnent peu d'ombrage. A leur air de vétusté, à leurs clairières multipliées, au petit nombre de jeunes plantes qui se préparent à remplacer les vieillards, on les prendrait pour une armée de vétérans, dont les bataillons aventurés en pays lointains, ravagés par la disette et par les combats, ne se recrutent plus depuis longtemps. » (Rambert : *Etudes d'histoire naturelle.*)

Arolles et mélèzes sont le plus souvent mélangés pour former la limite supérieure des forêts s'étendant, par exemple dans la Haute Engadine, sur plusieurs kilomètres de longueur. Des sapins s'y mêlent parfois.

Rambert cite la forêt de l'Albula (au-dessus de Ponte) « où, grâce à des circonstances favorables, le sapin a pu y ajouter l'appoint de son feuillage plus dense. Ces trois essences réunies (arolles, mélèzes et sapins) forment des forêts touffues, très fraîches, d'une originalité surprenante, où, sur le noir rideau des sapins, se détachent tour à tour les cimes légères des verts mélèzes et les faites élargies de l'arolle tortueux ». (Rambert : *Etudes d'histoire naturelle.*)

Toutefois, l'arolle monte plus haut que le mélèze : au Wormserjoch (Munsterthal), elle grimpe jusqu'à 2426 m. et à 2350 m. sur les pentes de Zmut, au-dessus de Zermatt.

Parmi les plus importantes forêts, on peut citer celle d'Aletsch, près du glacier du même nom, qui s'élève sur les pentes du Rinderhorn (2235 m.) ; celle de l'Ergischalp (vallée de Tourtemagne, 1880-2400 m.) ; celle de Tamangur, dans le val Scarl (Engadine), de Findelen, près de Zermatt et celle d'Arolla.

Dans les Alpes bernoises, elles forment ici et là des massifs clair-semés. Dans les Alpes vaudoises, elles croissent isolément, ou en petits bouquets. On en trouve encore dans les Alpes fribourgeoises, mais elles deviennent très rares dans les Alpes septentrionales.

(A suivre.)

C. GREG.

LANGUE MATERNELLE

Dans le milieu familial : la porte (fin).

Introduction. — Il ne saurait être question de développer ici le cours de la... ou des leçons dont nous avons suggéré l'équipement dans le précédent numéro. Aujourd'hui plus que jamais, il y a trop de nuances dans les tempéraments pédagogiques des maîtres, aussi bien que dans les méthodes d'enseignement, pour que l'on soit tenté d'indiquer une marche à suivre, genre *Herbart*, *Rapet*, ou... *centre d'intérêt*.

Nous nous bornerons donc à esquisser quelques textes destinés à rappeler et compléter la causerie orale ; à inscrire un certain nombre de termes essentiels ; à mettre au point certaines données, et à libeller quelques définitions.

Ces exercices de langue et de vocabulaire sont présentés de façon à laisser aux élèves l'émulation de la recherche et le plaisir de la découverte. Par exemple, en tenant en suspens dans *la lecture* de ces textes les termes donnés ici en italique ; puis à les laisser en blanc lors de *l'inscription* au tableau noir. Les deux activités devant, dans notre pensée, se lier l'une à l'autre.

Rien n'empêchera, d'ailleurs, que le *lecteur* et *l'écrivain* soient pris dans les rangs des élèves. Pourvu que l'autorité de l'un et de l'autre soit reconnue par la classe, et que le sérieux, c'est-à-dire le *profit* de l'exercice soit sauvegardé. On peut également avoir recours à la *dictée*, en éliminant, par une courte suspension, les termes laissés à la clairvoyance des écoliers. Avec toute liberté, naturellement, de remplir ces blancs séance tenante, sans ralentir en quoi que ce soit le débit du diseur ; quitte à compléter le puzzle, dans un laps de temps donné, une fois la dictée terminée. La nécessité de relire celle-ci se révélera ainsi plus impérieuse ; et le profit de cette revision n'en sera que plus solide.

Ceci dit une fois pour toutes, pour « éviter prolixité », comme l'on dit dans les vieux documents notariaux.

1. Premier texte, destiné à une classe de jeunes.

Pour *entrer* dans une chambre, il faut *passer* par la porte. Personne n'a l'idée de *s'introduire* par la fenêtre. Et pour *sortir*, pas davantage, sauf, peut-être en cas d'*incendie*. Mais quand on est *entré*, ou *sorti*, il faut *fermer* la porte. Non pas bruyamment, pour la *disloquer*, ou ébranler le *chambranle* et toute la paroi !

Quand la porte est ouverte, la *baie* demeure béante, ce dont les *courants d'air* profitent aussitôt pour engager des *poursuites* folles, surtout s'il a une *fenêtre* ouverte dans le voisinage. Ce jeu se termine généralement par un *vacarme* soudain de porte, ou de fenêtre fermée avec *éclat*. Parfois, un *cliquetis* cristallin de verre cassé.

Jeu *dangereux* que celui des courants d'air, pour les *vitres* des fenêtres, comme pour la *santé* des occupants de la maison.

Les portes de nos *appartements* sont généralement recouvertes d'un *vernis* à l'huile, de couleur *brun clair* ou *gris bleuâtre*. Cet *enduit* conserve le *bois* beaucoup plus longtemps ; et facilite l'entretien de propreté d'un meuble très *apparent*, exposé à de fréquents *attouchements* de mains, pas toujours très *propres*. Mais lorsque vous voulez *laver* une porte vernis, il faut éviter de se servir d'*eau de savon chaude* : le vernis se *fendillerait* et perdrait son *lustre*, ce qui ferait tout de suite l'affaire de la *saleté*.

2. Texte de vérification pour des élèves plus avancés.

Le mot *porte* représente *deux* choses distinctes ; tout comme le mot *caisse*, et un certain nombre d'autres que vous pouvez vous amuser à rassembler. Mais tandis qu'une *caisse* désigne à la fois le contenant et le *contenu*, ainsi que vous pouvez vous en assurer par de multiples exemples, pour la porte, c'est un peu *différent*. C'est tout d'abord une *ouverture* pratiquée dans un *mur*, dans une *paroi*, dans une *clôture*, pour permettre de pénétrer à l'intérieur d'un *bâtiment*, d'un *appartement* ; de circuler d'une pièce à l'autre ; de *s'introduire* dans l'*enceinte* fermée par la dite clôture. Ainsi, pour donner accès à la *maison* qu'il bâtit ; pour établir des *communications* entre un *corridor*, ou un *vestibule*, et les chambres, ou la *cuisine*, le maçon doit ménager des portes, c'est-à-dire des *baies*, dans les murs et dans les *cloisons*.

Mais une demeure, de quel *genre* qu'elle soit, ne saurait sans de graves *inconvéniens*, rester ouverte à tous *vents* et à tous *venants*.

C'est pour cela qu'à la suite du maçon, l'on voit arriver dans les *bâtisses* en construction, d'autres *maîtres d'état*. En premier lieu, le *charpentier* et le *menuisier*. Si la tâche du premier consiste essentiellement à équiper la construction de *poutres*, de *planchers* et de la carcasse des *toitures*, au second incombe plus particulièrement le travail de meubler les *ouvertures* : de placer les portes. Cela avec le concours d'un quatrième *maître-d'état*, le *serrurier*.

De telle façon que l'ouverture soit munie d'une *fermeture* ; mais d'une fermeture dans le genre des *couvercles* de coffrets, qui soit à la fois *fixe* et *mobile*. C'est en cela que la porte du *menuisier* peut être considérée comme un *meuble*, et doit présenter des qualités de *précision*, et de *solidité* toutes particulières. Tout aussi bien que les portes des *meubles* eux-mêmes.

Il y a portes... et portes !

Les genres de portes sont innombrables ; par le *dessin* et par des *constructions-jouets*, il serait facile de s'en procurer une *collection* aussi variée qu'intéressante. Vous l'avez d'ailleurs déjà commencée ; il n'y a plus qu'à la *continuer* et à l'*enrichir*, au hasard de vos rencontres *sur le vif*, si je puis ainsi dire ; comme des belles *images* qui peuvent vous *tomber* sous les yeux.

Les plus simples ne sont que des *planches* assemblées, mais parfaitement *jointives*, généralement encadrées en haut et en bas par une *traverse* plus ou moins large ; ce sont les *portes emboîtées*. Mais dans les appartements l'*appareillage* de la porte est un peu plus *complexe* ; avec *châssis* mouluré et *panneaux* à languette. Je vous laisse trouver les *raisons* de cette construction particulière ; il y en a *deux* essentielles. Pour conserver la *chaleur*, et *amortir* les bruits du dehors, les portes des appartements, des *bureaux*, et surtout des *cliniques* et des *hôpitaux* sont doublées d'un *châssis* recouvert d'étoffe qui se referme de lui-même : ce sont les *portes battantes*.

Afin d'éclairer une pièce *borgne*, on la munit d'une *porte vitrée* ; et pour accéder d'une chambre sur un *balcon*, ou à une *véranda*, il est indiqué de placer une *porte-fenêtre*.

Dans les bâtiments *publics*, la partie supérieure de la porte d'entrée est fréquemment *vitrée*, afin de donner de la lumière au *vestibule*. Le vitrage est alors protégé par des *grilles* en fonte, ou en *fer forgé*. Ces portes-grilles sont souvent des *œuvres d'art*.

Les grandes portes à deux *vantaux* qui donnent accès à la cour d'une *résidence* particulière sont *calculées* pour laisser passer une voiture à *deux chevaux*, avec le cocher sur son siège. On les *dénomme* pour cette raison des *portes cochères*.

Tandis que la *porte charretière*, plus large, et plus haute encore, donne entrée à une ferme ou à un *hangar*. Les chars chargés de *foin*, ou de *gerbes* y peuvent passer sans trop de peine. Mais pour que les grosses roues n'*écornent* pas les angles de l'*encadrement*, on place en *sentinelle* de chaque côté un bon *bouteroue* de granit, comme à la porte cochère d'ailleurs.

Les entrepôts et les *gares* aux marchandises ont des *portes roulantes*. Le système généralement en usage est celui dit : à *suspension*, avec poulies roulant sur *rail*.

Dans les *bûchers*, et au *galeto*, où l'air doit *circuler* encore plus librement que les souris, les portes sont construites à *claire-voie*, comme celles des *jardins* et des pâturages ; mais ces dernières sont beaucoup plus *rustiques*, par conséquent plus intéressantes à *dessiner*. Au pays romand, on les appelle des *clédars*, terme qui s'écrivait parfois *clef d'arc*. Vous pouvez en chercher la raison, si cela vous amuse.

En voilà assez pour aujourd'hui. La prochaine fois, nous ferons une rapide visite circulaire aux *portails*, aux *porches* et aux *portiques*.

En attendant, et encore après, nous retiendrons l'excellente petite leçon de morale que la porte nous donne en nous invitant, chacun pour son compte, à *balayer devant sa porte*. Sans bruit, et sans soulever de poussière ; ni surtout *jeter de la poudre aux yeux* à soi-même et à autrui.

H.

INFORMATIONS CAMP DES ÉDUCATRICES, VAUMARCUS

Du 6 au 10 août 1941.

Educatrices au foyer, à l'école, dans la paroisse, ailleurs encore, nous mettons en commun nos expériences, nos difficultés. Nous élargissons notre horizon au contact de conférenciers fort divers, de femmes qui travaillent dans le pays pour le servir de leur mieux. Une belle rencontre est plus nécessaire quand le présent est difficile et l'avenir incertain. Venez-y avec nous !

Programme :

I. M. Paul Tournier, docteur-méd. à Genève : « Pour une action féconde : Accepter sa vie ».

II. Mlle O. Meier, docteur-méd. à Lausanne : « Un problème de chaque jour : Comment punir ».

III. Mlle Marguerite André, professeur à Morges : « Une source d'épanouissement : La rythmique ».

IV. M. Georges de Rougemont, pasteur à Areuse : « Un homme : René Guisan ».

V. Mme Ch. de Greyerz, Münchenbuchsee : « Pour servir le pays : Solidarité sociale ».

VI. M. Henri d'Espine, pasteur à Genève : « L'essence de l'Évangile ».

VII. M. E.-A. Niklaus, professeur à Neuchâtel : « Que signifie aujourd'hui : Apprendre à vivre ».

Mlle Lydia von Auw, pasteur à St-Loup : Culte de clôture.

Chaque jour : cantonnements. Musique par Mlles Germ. Rochat, violoniste, et Jeanne Tissot, pianiste.

Adresser toute demande de renseignements (prière de joindre une carte-réponse) à Mlle S. Capt, « Le Lion d'Or », Le Sentier.



*Société Suisse d'Assurance contre les Accidents
à Winterthur*

ABONNEZ-VOUS à l'un des

Cabinets de Lecture

de la

Librairie Payot

NEUCHÂTEL - VEVEY

MONTREUX - BERNE

Vous y trouverez les meilleurs ouvrages des auteurs contemporains et les dernières nouveautés.

Demandez les conditions d'abonnement aux Cabinets de Lecture ci-dessus indiqués.

VACANCES! BONNES PENSIONS

FAMILLE ZURICHOISE habitant belle villa au bord du Lac de Zurich, à proximité de la ville, reçoit

PENSIONNAIRES

Vie de famille - Cuisine soignée - Excursions - Cours de langues.

Prix modiques - Excellentes références - S'adresser à **Th. Bartholdi**, Seestrasse 131, Thalwil.

Pour les vacances, une bonne adresse:

Pension "Les Mélézes" **Les Avants** sur Montreux

Maison soignée. Bonne cuisine. Tranquillité. Promenades. Prix modérés. Tél. 6 33 47

OUCHY-LAUSANNE

VILLA SOUVENIR

Chemin des Mouettes, 4 Proximité trolleybus et lac Tél. 2 69 16

Pension famille — Maison de repos. — Cuisine abondante et soignée. — Prix modérés. Arrangements pour séjours prolongés. — Grand jardin. — Situation tranquille. — Tout confort moderne.
Mlles Paris et Campiche

Signal de Bougy

Situation unique - Cuisine soignée - Pension Fr. 7.-

Hôtel des Horizons Bleus

Tél. 7 54 25.

HOTEL-PENSION DES ALPES SAVIGNY près Lausanne

Séjour de repos - Verger - Cuisine soignée - Chambre eau courante - Prix modérés
Téléphone 4 51 01 - Tram 23. A. DISERENS-JATON.

Pour passer de bonnes vacances, allez à la

Pension "Les Sapins" **Lally - Les Pléiades**

Pension dep. Fr. 7.- - Bonne cuisine, bons lits - Tél. Blonay 5 34 95 - A. Haller

POMDOR

Cidrerie d'Yverdon. Tél. 277

CIDRE DOUX

le bon jus de pommes non fermenté, boisson saine et nourrissante.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR	BULLETIN
ALB. RUDHARDT	CH. GREC
GENÈVE, Pénetes, 3	VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique



« Winterthur » Société d'Assurance sur la Vie

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Pour le 650^e anniversaire...

conduisez votre classe aux cités historiques romandes de **GRUYÈRES**

Renseignements par les Chemins de fer électriques de la Gruyère et Fribourg-Morat-Anet, à Fribourg, - Tél. 12 61

et de **MORAT**

Hôtel TORRENTALP sur Loèche-les-Bains, alt. 2459 m. LE RIGHI DU VALAIS

Panorama grandiose sur les Alpes valaisannes et bernoises - Flore abondante - Cristaux rares - Ouvert du 15 juin au 15 sept. - Tél. 541 17. Orsat-Zen-Ruffinen, prop.

Chemin de fer Bex - Gryon - Villars - Chesières

Magnifiques buts de courses pour Sociétés et Ecoles

Région : Barboleusaz - Taveyannaz - Anzeindaz - Bovonnaz - Belle flore alpine - Tarifs spéciaux pour Sociétés et Ecoles.

ANZEINDAZ - - Hôtel et Refuge des Diablerets

GRAND CENTRE D'EXCURSIONS

Hans Flotron, guide

Ouvert toute l'année. Place pour 100 personnes. Restauration Pour vacances : Prix depuis Fr. 9.—

Tél. Gryon 57.97